

Section Laboratoires

**ATTESTATION D'ACCREDITATION****ACCREDITATION CERTIFICATE****N° 1-7444 rév. 1**

Le Comité Français d'Accréditation (Cofrac) atteste que :  
*The French Committee for Accreditation (Cofrac) certifies that :*

**AUTORITE DE SURETE NUCLEAIRE ET DE RADIOPROTECTION**  
N° SIREN : 130001803

Satisfait aux exigences de la norme **NF EN ISO/IEC 17025 : 2017**  
*Fulfils the requirements of the standard*

et aux règles d'application du Cofrac pour les activités d'analyses/essais/étalonnages en :  
*and Cofrac rules of application for the activities of testing/calibration in :*

**SECURITE / APPAREILS UTILISES POUR LA RADIOPROTECTION - EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE DU CORPS**  
*SECURITY / DEVICES USED FOR THE RADIATION PROTECTION - PERSONAL EQUIPMENTS PROVIDING GENERAL BODY PROTECTION*

réalisées par / *performed by :*

**ASNR/PSN-RES/SCA**  
**Site du CEA Saclay**  
**91190 GYF SUR YVETTE**  
**FRANCE**

et précisément décrites dans l'annexe technique jointe  
*and precisely described in the attached technical appendix*

L'accréditation suivant la norme internationale homologuée NF EN ISO/IEC 17025 est la preuve de la compétence technique du laboratoire dans un domaine d'activités clairement défini et du bon fonctionnement dans ce laboratoire d'un système de management adapté (cf. communiqué conjoint ISO-ILAC-IAF en vigueur disponible sur le site internet du Cofrac [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr))

*Accreditation in accordance with the recognised international standard NF EN ISO/IEC 17025 demonstrates the technical competence of the laboratory for a defined scope and the proper operation in this laboratory of an appropriate management system (see current Joint ISO-ILAC-IAF Communiqué available on Cofrac web site [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)).*

Le Cofrac est signataire de l'accord multilatéral d'EA pour l'accréditation, pour les activités objets de la présente attestation.

*Cofrac is signatory of the European co-operation for Accreditation (EA) Multilateral Agreement for accreditation for the activities covered by this certificate.*

Date de prise d'effet / *granting date* : **28/02/2025**

Date de fin de validité / *expiry date* : **30/06/2026**

Pour le Directeur Général et par délégation  
*On behalf of the General Director*

Le Responsable du Pôle Physique-Mécanique,  
*Pole manager - Physics-Mechanical,*

**Stéphane RICHARD**

DocuSigned by:  
*Stéphane RICHARD*  
694908483BDE4E5...

La présente attestation n'est valide qu'accompagnée de l'annexe technique.

*This certificate is only valid if associated with the technical appendix.*

L'accréditation peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment. Pour une utilisation appropriée, la portée de l'accréditation et sa validité doivent être vérifiées sur le site internet du Cofrac ([www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)).

*The accreditation can be suspended, modified or withdrawn at any time. For a proper use, the scope of accreditation and its validity should be checked on the Cofrac website ([www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)).*

Cette attestation annule et remplace l'attestation N° 1-7444.

*This certificate cancels and replaces the certificate N° 1-7444*

Seul le texte en français peut engager la responsabilité du Cofrac.

*The Cofrac's liability applies only to the french text.*

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS

Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21

Siret : 397 879 487 00031

[www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)



Section Laboratoires

## **ANNEXE TECHNIQUE**

### **à l'attestation N° 1-7444 rév. 1**

L'accréditation concerne les prestations réalisées par :

**ASNR/PSN-RES/SCA**  
**Site du CEA Saclay**  
**91190 GYF SUR YVETTE**  
**FRANCE**

Dans son unité :

- **ACTIVITE EPI**
- **ACTIVITE EPICEA**

Elle porte sur : voir pages suivantes

SECURITE / Equipements de protection individuelle du corps / Essais de performance ou d'aptitude à la fonction, Essais acoustiques et mesure de bruit			
Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode	Référence de la méthode
Vêtements de protection ventilés contre la contamination radioactive sous forme de particules	Facteur de protection nominal	Mesure de la concentration en aérosol de NaCl avec un photomètre de flamme à l'intérieur et à l'extérieur du vêtement et calcul du rapport	EN 1073-1
	Bruit lié à l'alimentation en air	Mesure au niveau des oreilles à l'aide d'un sonomètre	
	Débit d'alimentation en air	Mesure à l'aide d'un débitmètre massique à l'entrée de la tenue	
	Pression dans la combinaison	Mesure de pression différentielle pendant une séquence d'activité	
Vêtements de protection à utiliser contre les particules solides	Taux de fuite vers l'intérieur	Mesure de la concentration en aérosol de NaCl avec un photomètre de flamme à l'intérieur et à l'extérieur du vêtement et calcul du rapport	EN ISO 13982-2

**Portée flexible FLEX 1** : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.

SECURITE / APPAREILS UTILISES POUR LA RADIOPROTECTION / Essais de performance ou d'aptitude à la fonction				
Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Etendue de mesure	Principe de la méthode	Référence de la méthode
Appareils pour la mesure de la contamination de l'air par les gaz et les vapeurs	Réponse à la source de référence (gaz rares radioactifs)	150 Bq/m <sup>3</sup> < Av < 10 <sup>8</sup> Bq/m <sup>3</sup> dans l'air 150 Bq/m <sup>3</sup> < Av < 1,5 10 <sup>9</sup> Bq/m <sup>3</sup> dans l'azote	L'indication du moniteur est comparée à l'activité d'une source gazeuse de référence en injection continue	NF EN 60761-3 IEC 60761-3
Appareils pour la mesure de la contamination de l'air par les gaz et les vapeurs	Linéarité (gaz rares radioactifs)	150 Bq/m <sup>3</sup> < Av < 10 <sup>8</sup> Bq/m <sup>3</sup> dans l'air 150 Bq/m <sup>3</sup> < Av < 1,5 10 <sup>9</sup> Bq/m <sup>3</sup> dans l'azote	La réponse du moniteur est donnée pour différentes activités volumiques de référence (source gazeuse en injection continue)	NF EN 60761-3 IEC 60761-3
Appareils pour la mesure de la contamination de l'air par les gaz et les vapeurs	Temps de réponse (gaz rares radioactifs)	150 Bq/m <sup>3</sup> < Av < 10 <sup>8</sup> Bq/m <sup>3</sup> dans l'air 150 Bq/m <sup>3</sup> < Av < 1,5 10 <sup>9</sup> Bq/m <sup>3</sup> dans l'azote	Injection en continue d'une source gazeuse de référence (option 1 et 2)	NF EN 60761-3 IEC 60761-3
Appareil pour la mesure de la contamination de l'air par les aérosols	Réponse aux produits de filiation du radon-222	/	L'indication du moniteur dans la voie artificielle est comparée à l'activité conventionnellement vraie d'aérosols des descendants du radon 222 prélevés par l'appareil dans des conditions normales d'utilisation	NF EN 60761-2 IEC 60761-2 IEC 61578
Appareil pour la mesure de la contamination de l'air par les aérosols	Réponse aux gaz radioactifs	/	L'indication du moniteur est comparée à l'activité conventionnellement vraie d'un gaz rare prélevé par l'appareil dans des conditions normales d'utilisation	NF EN 60761-2 IEC 60761-2
Appareil pour la mesure de la contamination de l'air par les aérosols	Réponse d'un mélange d'aérosols radioactifs naturels et artificiels	Exemples de limites d'activités : <sup>239</sup> Pu jusqu'à 12 Bq/m <sup>3</sup> <sup>137</sup> Cs jusqu'à 200 Bq/m <sup>3</sup> Autres radionucléides : sur demande	L'indication du moniteur dans la voie artificielle est comparée à l'activité conventionnellement vraie d'aérosols des descendants du radon 222 prélevés par l'appareil dans des conditions normales d'utilisation	IEC 61578
Appareil pour la mesure de la contamination de l'air par les aérosols	Réponse de référence (aérosols radioactifs)	Exemples de limites d'activités : <sup>239</sup> Pu jusqu'à 12 Bq/m <sup>3</sup> <sup>137</sup> Cs jusqu'à 200 Bq/m <sup>3</sup> Autres radionucléides : sur demande	L'indication du moniteur est comparée à l'activité d'aérosols artificiels de référence prélevés par l'appareil dans des conditions normales d'utilisation	NF EN 60761-2 NF EN 60761-1 IEC 60761-2 IEC 60761-1 IEC 61578

**Portée flexible FLEX 1** : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.

# Accréditation rendue obligatoire dans le cadre réglementaire français précisé par le texte cité en référence dans le document Cofrac LAB INF 99 disponible sur [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)

Date de prise d'effet : **28/02/2025** Date de fin de validité : **30/06/2026**

Cette annexe technique annule et remplace l'annexe technique 1-7444 rév. 0.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS

Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21 Siret : 397 879 487 00031

[www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)